Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0090-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°CD2026-10/3/8 DOSSIER N°7622	FONDS SOCIAL EUROPÉEN + OPERATION MOBILITÉ 2026

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : FONDS SOCIAL EUROPÉEN + OPERATION MOBILITÉ 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le règlement européen (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives aux fonds européens structurels et d'investissements ;
VU le règlement européen (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant

Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0090-DE

le Fonds social européen plus (FSE+) ;
VU la convention de gestion de la subvention globale FSE+ Etat / Département de la Creuse du 30 août 2023 et ses avenants ;
VU l'appel à projet « Nouvelle-Aquitaine_CD23_2026_P1_OSH_Levée des freins périphériques à l'emploi liés à la mobilité » ;
VU l'avis favorable de l'Autorité de gestion déléguée (DREETS Nouvelle Aquitaine) ;
VU le rapport CD2026-10/3/8 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

Décide :

- de constater que le projet présenté par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Creuse (MEF 23) en réponse à l'appel à projets « Nouvelle-Aquitaine_CD23_2026_P1_OSH_Levée des freins périphériques à l'emploi liés à la mobilité » est conforme au Programme National FSE+ et à l'appel à projets ;

- de dire que l'opération présentée par la MEF 23 est conforme aux critères de sélection et aux règles d'éligibilité ;

- de rendre un avis favorable à la programmation du dossier de demande de cofinancement FSE+ présenté par la MEF 23 ;

- de valider la programmation du dossier de demande de participation FSE+ avec le porteur de projet MEF 23 ;

- d'attribuer une subvention au titre du FSE+ d'un montant prévisionnel de **90.000 euros** (69,84 % du montant de l'opération) ;

- d'autoriser le versement d'une avance de la subvention FSE+ à hauteur de 50 % du montant total prévisionnel sollicité ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention correspondante avec le porteur de projet, ainsi que les éventuels avenants ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à effectuer toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des décisions, des paiements, et à l'aboutissement du dossier.

Ne prend pas part au vote:
Mme Delphine CHARTRAIN, Elue membre MEF 23

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
28 oct. 2026